ABRITÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

JANVIER
2023

APPEL À PROJETS 2023 DE LA FONDATION LIRE ET COMPRENDRE

"Prévenir le décrochage scolaire à l'aube des apprentissages par la maîtrise de la lecture et de la compréhension dès le CP en consolidant en amont les pré-requis en GS de maternelle"

ENJEUX ET CONTEXTE

La Fondation Lire et Comprendre a été créée en décembre 2015. Elle est abritée par la Fondation de France. Elle a pour objet de contribuer dès le plus jeune âge à la lutte contre l'illettrisme, en soutenant des projets destinés à aider les enfants de l'école primaire en difficulté d'apprentissage, issus de milieux défavorisés, particulièrement ceux du cours préparatoire (CP). Elle vise essentiellement à améliorer leur niveau de compétence en lecture et en compréhension, tout en favorisant leur appétence dans le domaine des apprentissages.

La Fondation Lire et Comprendre est convaincue que c'est au moment des apprentissages des fondamentaux au cours du CP, là où peuvent apparaître les prémices de l'échec scolaire, qu'il convient d'agir pour être efficace. C'est pourquoi elle concentre son soutien sur des actions ciblées, centrées sur la maîtrise de la lecture et de la compréhension des textes et qui s'adressent prioritairement à des enfants en difficulté des classes de CP.

La Fondation Lire et Comprendre soutient également, exceptionnellement, des projets spécifiques très ciblés concernant des enfants de grande section de maternelle (GS) et ayant pour objet d'améliorer l'expression ainsi que d'enrichir le vocabulaire et la compréhension des textes lus, projets permettant aux enfants suivis de mieux réussir en CP.

OBJECTIFS

La Fondation Lire et Comprendre souhaite favoriser l'égalité des chances avec les objectifs suivants :

- prévenir l'illettrisme et les risques de décrochage scolaire dès le plus jeune âge par des réponses adaptées.
- identifier le plus tôt possible les enfants en difficulté d'apprentissage dans le domaine de la lecture et de la compréhension, grâce à une intervention coordonnée de la structure, des professeurs d'école, de la famille et, le cas échéant, de la municipalité ; c'est une condition nécessaire pour agir efficacement et pour que les projets proposés puissent apporter une réponse concrète aux difficultés de lecture et de compréhension des enfants.
- favoriser le goût et le plaisir de lire et plus généralement développer, l'éveil à la curiosité en s'appuyant sur des documentaires notamment, la motivation et le désir d'apprendre en encourageant le goût de l'effort.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif (fondations, associations et autres établissements). Les actions concernées par les projets doivent se dérouler **en France Métropolitaine.**

La Fondation Lire et Comprendre ne finance ni tête de réseau associatif, ni projet individuel.

© FONDATION LIRE ET COMPRENDRE 2023 - TOUS DROITS RÉSERVÉS

MODALITÉS DE SOUTIEN

› Tout dossier incomplet[1] ou adressé hors délai, c'est-à-dire après le 31 mars 2023 sera refusé.

› Pour prendre en compte la difficulté de mise en œuvre de certains projets, **la Fondation Lire et Comprendre** se réserve la possibilité de financer pendant plusieurs années un projet qui s'avère pleinement efficace, sous réserve d'un dépôt de dossier chaque année.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront analysés en référence aux critères définis ci-dessous.

› **Bénéficier à des enfants de milieux défavorisés identifiés par l'enseignant (dans les deux cas suivants, le choix des enfants se fait en accord avec l'enfant, ses parents et la direction de l'école) :**

- **en CP,** comme ayant des difficultés d'apprentissage en décodage (correspondance graphèmes-phonèmes) et en compréhension de lecture des textes ;
- **en GS,** en vue de la préparation du CP, comme ayant des difficultés de maîtrise du langage oral, de vocabulaire et de compréhension des textes lus.

› **Intégrer des modules requérant l'engagement actif des enfants, et portant sur l'entraînement et la consolidation des apprentissages dans les domaines suivants (selon le niveau concerné) :**

- reconnaissance des sons (jeux d'écoute) ;
- maîtrise des lettres de l'alphabet ;
- association graphème-phonème ;
- décodage des mots (voie d'assemblage et voie d'adressage) et encodage des mots[2] ;
- développement de la fluence de la lecture par des lectures fréquentes et répétées de textes faciles ;
- lecture à haute voix et mise en voix des textes[3] (exemples : contes, légendes, fables, poésie, récits, documentaires ...) pour favoriser l'écoute, la progression en lecture, et la compréhension des textes ;
- lecture interactive ;
- enrichissement du vocabulaire (explication, mémorisation, réutilisation, consolidation du sens des mots) en s'appuyant sur des lectures, des jeux ... ;
- compréhension du sens des mots et des phrases dans le texte, compréhension générale du texte ;
- construction du sens et inférences (c'est-à-dire mise en lien des informations du texte entre elles ou avec les connaissances du lecteur) ;
- compréhension et interprétation des textes (textes littéraires de type explicatifs, documentaires...) avec une insistance particulière sur les processus les plus complexes "interpréter et apprécier" ;

› **Apporter des réponses adéquates aux besoins des enfants en difficulté d'apprentissage dans les domaines précités et permettre au projet de :**

- s'inscrire dans le temps ;
- avoir recours aux compétences de personnes qualifiées et expérimentées dans le domaine pédagogique et didactique ;
- revêtir un caractère innovant et efficace ;
- prévoir une évaluation qui devra faire l'objet d'une description de l'approche et de la méthodologie de mesure de l'impact ;
- faire appel à plusieurs financeurs.

---

[1] *Il est donc important de bien vérifier avant l'envoi que tous les documents demandés sont inclus dans le dossier d'envoi comme indiqué dans le mode d'emploi en respectant impérativement la forme demandée.*
[2] *Écriture des mots.*
[3] *C'est-à-dire en jouant sur l'intonation et l'expressivité.*

© FONDATION LIRE ET COMPRENDRE 2023 - TOUS DROITS RÉSERVÉS

CALENDRIER DU PROJET

Les projets présentés devront concerner l'année scolaire 2023-2024.

L'objectif étant de mettre à niveau les enfants identifiés comme ayant des difficultés d'apprentissage et de compréhension en lecture et en compréhension dès la première année de primaire, les projets devront donc être opérationnels au plus tard en janvier 2024.

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier de candidature peut être obtenu :

- par téléchargement **EN CLIQUANT ICI**
- exceptionnellement en le demandant par mail à l'adresse **contact@fondation-lire-et-comprendre.org**

Le dossier complet, accompagné des annexes *(voir mode d'emploi)*, devra être adressé par mail, **au plus tard, le 31 mars 2023 minuit,** à l'adresse **contact@fondation-lire-et-comprendre.org**

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU ENVOYÉS APRÈS LE 31 MARS 2023 NE SERONT PAS ÉTUDIÉS.

PRÉ-SÉLECTION ET INSTRUCTION DES PROJETS

- Les projets reçus feront l'objet d'une pré-sélection par un jury spécialisé.
- Si le projet est présélectionné, il donnera lieu à une instruction qui évaluera la solidité de l'association et l'adéquation du projet avec les critères définis par **la Fondation Lire et Comprendre.**
- Les dossiers retenus seront ensuite soumis au comité exécutif de **la Fondation Lire et Comprendre**, qui statuera.
- Les structures dont le projet aura été sélectionné par le comité exécutif seront informées par voie postale ou par mail au plus tard début juillet 2023.

SUIVI DES PROJETS

- **La Fondation Lire et Comprendre** effectuera un suivi des actions financées notamment par des visites sur le terrain, permettant de mesurer l'efficacité des projets et d'accompagner au mieux les porteurs de projets.
- **La Fondation Lire et Comprendre** se réserve aussi le droit de demander les résultats des progrès réalisés par les enfants qui auront bénéficié d'un projet qu'elle aura subventionné.

COMMUNICATION

La structure bénéficiaire s'engage à faire figurer, dans un délai de 15 jours à compter de l'encaissement de la subvention et pendant toute la durée de l'action, sur tous ses documents et autres supports de communication, notamment sur la page d'accueil de son site internet, le logotype de **la Fondation Lire et Comprendre** avec la mention "*Partenaire Fondation Lire et Comprendre*" ou encore "*Avec le soutien de la Fondation Lire et Comprendre*". Le logotype sera fourni par **la Fondation Lire et Comprendre**, et aucune modification de quelque nature que ce soit ne pourra y être apportée.

CONTACT

E-mail contact@fondation-lire-et-comprendre.org
Tél. +33 (0)7 83 73 49 99

© FONDATION LIRE ET COMPRENDRE 2023 - TOUS DROITS RÉSERVÉS